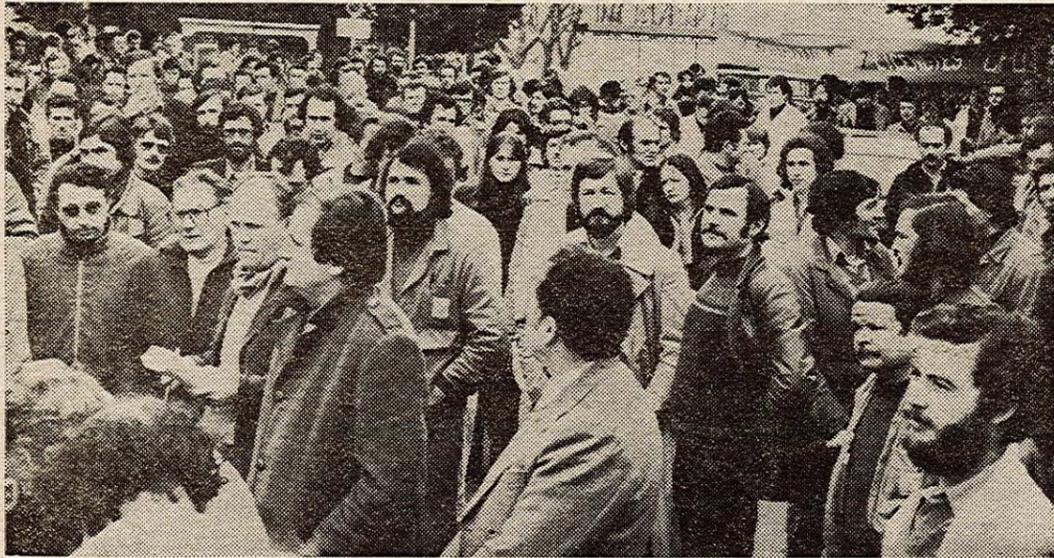


Révolution :

J - 7

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 115 - 28 Février 1980 - Prix : 1 f.



Puissante manifestation départementale de solidarité à la lutte des « SNIA », mardi dernier, au cours d'un meeting, de très nombreuses délégations de syndicats de L.-A. ont remis à l'intersyndicale le produit des collectes

le 7 Mars à Nantes **Riposte à l'austérité,** **au chômage,** **au consensus**

Le gouvernement espère à la faveur de sa campagne idéologique sur le pétrole, sur la dramatisation de la situation internationale et l'anticommunisme, pousser plus loin son attaque contre le pouvoir d'achat des travailleurs et obtenir ainsi le consensus sur sa politique économique et sociale.

Mais, une nouvelle fois, les travailleurs trouvent les communistes à leurs côtés dans la riposte, c'est le sens des quinze jours de lutte pour « Vivre et travailler à Nantes » et imposer la création de plus de 4 000 emplois.

En effet, Nantes perd ses emplois et aujourd'hui on y comptabilise exactement 26 204 chômeurs, soit plus de 2 185 qu'en janvier 1979. Or, les communistes de Nantes considèrent que cette évolution n'est absolument pas fatale, on peut stopper l'hémorragie et par là-même renverser la tendance et développer l'économie de la ville.

Créer plus de 4 000 emplois à Nantes, rapidement, c'est possible ! Dire cela n'a rien de démagogique, nous pouvons redresser la situation et rien ne peut justifier le développement du chômage sinon une politique délibérée allant vers le redéploiement et le plus grand profit des multinationales.

La bataille des communistes pour l'emploi à Nantes, a pour but de faire échec aux idées de fatalité qui justifient les licenciements, les fermetures d'entreprises, le chômage.

Le Comité de ville de Nantes considère que dans l'immédiat, on peut maintenir et développer les industries existantes et, dans leur conférence de presse, les communistes ont formulé des propositions concrètes pour la construction navale, le bâtiment,

la santé, la fonction publique, le port de Nantes, l'aéronautique, la métallurgie, etc...

Partout où les charges de travail existent, partout où les besoins se font sentir, partout il est possible de créer des emplois.

C'est donc secteur par secteur, entreprise par entreprise que la lutte va s'engager pendant ces quinze jours pour accélérer les décisions et obtenir des reculs du grand patronat et des pouvoirs publics.

Le 7 mars sera une étape importante pour imposer l'emploi et le développement économique, mais ce sera aussi un grand moment pour la défense des droits de l'homme, la lutte contre l'austérité et la misère.

Ce rassemblement sera également avec la participation de Claude Poperen un grand moment de l'information sur la situation nationale et internationale, mais aussi, pour nous communistes, une bouffée d'air pur et d'espoir pour l'avenir.

Rien n'est donc plus urgent pour les organisations du parti, les militants, que de préparer cette soirée activement.

Les possibilités sont grandes, le parti n'est pas isolé, au contraire, car nous sommes avec tous ceux qui supportent de moins en moins les injustices, les inégalités, les atteintes aux libertés, etc...

Les faire participer le 7 mars, c'est leur donner plus de forces, plus de confiance dans leur combat quotidien. **Où, le 7 mars sera une riposte à l'austérité, au chômage, au consensus. Réservez votre soirée, organisez les transports, afin d'en faire un succès.**

J.-Y. COUPEL,
Secrétaire du Comité de ville
de Nantes.

Au Sommaire :

● SOLIDARITE CAMBODGE

Fin mars, décollera de Château-Bougon un avion affrété par le Secours Populaire Français (ce sera le 7^e), emportant la collecte effectuée dans l'Ouest.

Sans attendre, aidez ce peuple martyr à vivre et reconstruire son pays. (Page 2.)

● INDISPENSABLE ENERGIE

Nous commençons cette semaine la publication de l'exposé que fit à Basse-Indre, le 15 février, Jean-Charles Dubard, membre du Comité central du P.C.F. (Page 3.)

● S.N.I.A.S. : LUTTE ET SOLIDARITE

Renon, une nouvelle fois, a refusé de rencontrer les femmes de licenciés qui multiplient les initiatives pour exiger la réintégration. (Notre photo.)



Le pouvoir escomptait isoler les travailleurs de la S.N.I.A.S. Echec à la manœuvre, la solidarité active et financière se renforce. (Page 8.)

● NAVALE, LA VRAIE QUESTION

« Spontanément », les musiciens du « consensus », si discrets hier pour défendre la sidérurgie, embouchent leur trompette pour « défendre les deniers du contribuable ».

Pouvoir et patronat, avides de redéploiement, se frottent les mains.

« C'est un faux débat », déclare le P.C.F.

« Assez, il faut du concret », souligne la C.G.T. (Page 8.)

Le Comité Régional des Pays de Loire est né

Présentant, samedi dernier, le Comité régional du P.C.F. nouvellement créé dans les Pays de Loire, Claude Poperen, membre du Bureau politique du P.C.F. et délégué régional, a montré l'objectif de cette création :

« Aux réunions de concertation régulières entre les secrétaires fédéraux des cinq Fédérations existant depuis plusieurs années, nous substituons un organisme nouveau qui répond à une donnée nouvelle de la réalité sociale de notre pays : le fait régional.

Celui-ci, loin de mettre en cause l'unité nationale, est au contraire un enrichissement de celle-ci s'opposant à l'orientation centralisatrice et étatique du pouvoir giscardien.

Ce phénomène se traduit par cette exigence populaire :

« VIVRE, DÉCIDER, TRAVAILLER AU PAYS »

Ce thème recouvre un ensemble de réalités économiques, sociales, politiques, voire culturelles et une grande exigence de démocratie.

Ces réalités dans notre région sont caractérisées par :

— L'austérité, c'est-à-dire des conditions d'existence difficiles pour les travailleurs et leurs familles.

— Un chômage catastrophique dans une région qui est la première pour la natalité.

(Suite page 3.)

Cinéma "Les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE Tél. 22.53.41

Tous les jours 2 soirées vers 20-22 h. Matinées tous les jours 14 h 30 dimanche, 14 h, 16 h

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE

UN AMOUR DE COCCINELLE

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

ARRÊTE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE

Les KORRIGANS

8, avenue de la République ST-NAZAIRE Tél. 22.44.79

BEN-HUR

MA CHÉRIE

LE TROU AUX FOLLES

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID

LA GUERRE DES POLICES

ECOLE DE DANSE DES AMICALES LAIQUES DE ST-NAZAIRE

Cette année 1980 fêtera le vingt-cinquième anniversaire du premier gala des Amicales laïques qui eut lieu au cinéma Normandie en 1955.

Une exposition, dans le hall de la Maison du Peuple, se tiendra samedi 31 mai 1980, à partir de 14 heures, suivie d'une soirée de ballets, dans la grande salle, à 20 h 30.

Dans un communiqué, les organisateurs demandent à leurs anciennes élèves possédant des photos, diapositives, films, coupures de journaux, affiches, de 1955 à 1979, de bien vouloir les prêter afin de les exposer et de les faire paraître.

Mettre les documents sous pli, dater si possible l'année du gala, indiquer nom et adresse, les remettre à Mme la Directrice de l'école maternelle Jean-Jaurès.

A l'avance ils en remercieront ceux et celles qui les aideront ainsi dans leur entreprise.

S. P. F.

Avion de la région Ouest pour le Cambodge

Le Secours populaire français amplifie sa solidarité avec le Cambodge et son peuple qui renait à la vie, débarrassé de la terreur de l'ancien régime. Un 6^e avion, affrété par le S.P.F., est parti samedi de Marignane (Bouches-du-Rhône), emportant vers Phnom Penh la collecte effectuée dans le Midi de la France.

Un autre avion partira fin mars de Nantes, emportant la collecte effectuée dans l'Ouest. Il sera convoyé par les secrétaires des Fédérations du Finistère et de Loire-Atlantique du S.P.F. qui effectueront sur place les distributions.

Adressez vos dons à :

« Secours Populaire Français », 13, rue du Maréchal-Joffre 44000 Nantes CCP 57601 U Nantes.

Indiquer : « Enfants du Cambodge ».

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE NOTRE PARTI

Notre parti fêtera cette année son soixantième anniversaire.

C'est en effet, au congrès du P.S.U. (parti socialiste unifié en 1905) qui se déroula à Tours, fin décembre 1920, que naquit le parti communiste français.

Pendant la guerre impérialiste de 1914-1918, les différentes sections socialistes de la II^e internationale réalisent « l'Union Sacrée » avec leur bourgeoisie.

Fallait-il rompre avec la II^e internationale si compromise pendant la guerre et adhérer à la III^e internationale qui venait de se créer à Moscou après le triomphe de la révolution bolchévique ?

Au cours des années 1919, 1920, les débats sont animés dans les sections socialistes de la Loire-Inférieure. La majorité des socialistes nantais se prononcent pour la III^e internationale, 90 % des Nazairiens pour la II^e.

A Tours, le nantais Gomichon intervient pour l'adhésion à la III^e et le nazairien Blancho pour la II^e.

Ces débats (inédits à notre connaissance) et des passages des interventions de Gomichon et de Blancho se trouvent dans le livre qui sortira mi-avril :

« Etudes et documents sur St-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920 ».

Prix de souscription : 30 F. Adressez dès que possible votre participation à

Christian Morinière, 1, rue Jacques-Prévert 44600 Saint-Nazaire. CCP 342.906 H NANTES.

Les nouveautés de la semaine

● **LA BANDE DES QUATRE.** — Film de Peter Yates, avec Christopher Dennis. Course hésitation de quatre copains devant la vie adulte. Portrait de la jeune génération « made in U.S. » des années 1980.

● **TOUT DEPEND DES FILLES.** — Film français de Pierre Fabre, interprété par Jean-Luc Bideau, Micheline Presle, Michel Galabru.

● **UN COUPLE PARFAIT.** — Film de Robert Altman, avec Marta Heflin et Paul Dooley.

● **KRAMER CONTRE KRAMER.** — Film américain de Robert Benton, avec Dustin Hoffman, Meryl Streep, Jame Alexander. Le divorce encore, et le douloureux problème de la garde de l'enfant...

● **ELLE.** — Film américain de Blake Edwards, avec Dudley Moore, Julie Andrews, Bo Derek.

● **LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID.** — Film américain de Richard Lester, avec Williams Katt et Tom Berenger.

● **RETOUR EN FORCE.** — Film français de Jean-Marie Poiré interprété par Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy.

● **LE SEIGNEUR DES ANNEAUX.** — Film de Ralph Bakshi. Le récit de Tolkien mis en images par l'auteur de « Fritz le chat ». Une réussite cinématographique à la hauteur de son modèle littéraire. Le meilleur film d'animation d'après-guerre.

● **MA CHÉRIE.** — Film de Charlotte Dubreuil. Avec Marie-Christine Barrault et Béatrice Bruno, jeune étoile montante.

● **BONS BAISERS D'ATHENES.** — Film américain de Georges Pan Cosmatos, interprété par Roger Moore, David Niven, Claudia Cardinale.

● **AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE.** — Film fantastique américain de Stuart Rosenberg, avec James Brolin, Margot Kidder, Rod Steiger.

● **LE MARIAGE DE MARIA BRAUN.** — Film allemand de Rainer W. Fassbinder avec Hanna Schygulla, Klaus Lowitsch, Ivan Desny, Marc Bohm, Giusella Uhen. Portrait et vie d'une jeune Allemande dans les années tumultueuses de l'après-guerre.

● **COCKTAIL MOLOTOV.** — Film français de Diane Kurys. Suite de « Diabolo Menthe », nous sommes en mai 68...

● **MANHATTAN.** — Film de Woody Allen, avec Woody Allen, Diane Keaton, Michael Murphy, Mariel Hemingway, Meryl Streep, Anne Byrne. L'amour, la mort, l'incommunicabilité, les problèmes de la vie en commun dans la nouvelle comédie de Woody Allen.

● **C'ETAIT DEMAIN.** — Film de Nicolas Meyer, Grand Prix du Festival du Cinéma Fantastique à Avoriaz (janvier 1980).

Gaumont

Dustin Hoffman

Kramer contre Kramer



C'EST PAS MOI, C'EST LUI

RETOUR EN FORCE

C'ETAIT DEMAIN

COCKTAIL MOLOTOV

LA FEMME-FLIC

A L'AFFICHE DE NANTES

APOLLO

1 — 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15 : UN AMOUR DE COCCINELLE.

22 h 25 : LA DEROBADÉ.

2 — 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15, plus sam., 0 h 30 :

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN.

3 — 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15, plus sam., 0 h 30 :

BONS BAISERS D'ATHENES.

4 — 15 h 55, 16 h, 18 h 05, 20 h 10, 22 h 15, plus sam., 0 h 20 :

TOUT DEPEND DES FILLES.

5 — 13 h 40, 15 h 10, 18 h, 22 h 25, plus sam., 0 h 30 :

LA GUERRE DES POLICES. 20 h 10 : LA DEROBADÉ.

ARIEL (permanent à partir de 14 h)

1 — AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE.

2 — LES EXPERTES. PARTOUZES EN HAUTE MER.

COLISEE, 14 h 30, 20 h, 22 h 20, lusp dim. 17 h.

1 — MA CHÉRIE.

2 — LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID.

3 — LA MORT EN DIRECT.

CONCORDE

1 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : DOCTEUR JIVAGO.

2 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : UN COUPLE PARFAIT.

22 h 30, plus dim., 17 h 15 : MASH.

3 — 13 h 45, 15 h, 20 h 15, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 :

LES PETITES FUGUES.

22 h 15, plus dim., 17 h : ACCIDENT.

4 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : LES ENCHAINES.

22 h 30, plus dim., 17 h : LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND.

GAUMONT

1 — 14 h 15, 16 h 45, 20 h, 22 h 30 : KRAMER CONTRE KRAMER.

2 — 13 h 45, 16 h, 20 h 15, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 :

C'EST PAS MOI C'EST LUI.

3 — 13 h 45, 15 h, 20 h 15, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 :

RETOUR EN FORCE.

4 — 14 h 15, 16 h 54, 20 h, 22 h 30 : C'ETAIT DEMAIN.

5 — 13 h 50, 16 h, 20 h 20, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 :

COCKTAIL MOLOTOV.

6 — 14 h 15, 16 h 45, 20 h, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 :

LA FEMME-FLIC.

KATORZA, 14 h 30, 20 h, 22 h 30, plus dim., 17 h

1 — ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER.

2 — ELLE.

3 — LE SEIGNEUR DES ANNEAUX.

4 — MANHATTAN.

RACINE, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30, 23 h

1 — LES LECHEUSES.

2 — LA NUIT DES EXITES.

VERSAILLES

1 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND.

22 h 15, plus dim., 17 h :

TOUT CE QUE VOUS VOLEZ SAVOIR SUR LE SEXE.

2 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : LE CHAUD LAPIN.

22 h 30, plus dim., 17 h 15 : LE LAUREAT.

APOLLO 5 salles, 5 films

TOUT DEPEND DES FILLES

UN AMOUR DE COCCINELLE

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN

LA GUERRE DES POLICES

(Interdit moins 13 ans)

BONS BAISERS D'ATHENES

LA DEROBADÉ

(Interdit aux moins de 18 ans)

ARIEL 2 SALLES

● FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE

● 2 films « HARD » au même programme

tarif réduit - interdit moins 18 ans

● LES EXPERTES ● PARTOUZES EN HAUTE MER

Horaires

"Les Korrigans"

Salle 1 : Tous les jours, 20 h 30, plus mercredi, 14 h, jeudi, vendredi, lundi, sam., dim., 14 h 30.

Salle 2 : mercredi, 14 h, 16 h 05, 20 h, 22 h 05, jeudi, vendredi, lundi, 14 h 30, 20 h, 22 h 05. Sam., dim., 14 h 05, 16 h 10, 18 h 15, 20 h 20, 22 h 25, mardi, 20 h, 22 h 05.

Salle 3 : mercredi, 14 h, 16 h 10, 20 h, 22 h 1, e0judi, vendredi, lundi, 14 h 30, 20 h, 22 h 10, sam., dim., 14 h, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30, 22 h 40, mardi, 20 h, 22 h 10.

Salle 4, int. — 18 ans, tous les jours, 20 h 15, 22 h 15, plus mercredi, 14 h, 16 h, jeudi, vendredi, lundi, 14 h 30. Sam., dim., 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15.

Salle 5 : Tous les jours, 22 h 10, plus mercredi, 14 h, 16 h, 20 h, jeudi, vendredi, lundi, 14 h 30, 20 h 10. Sam., dim., 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10.

Une énergie au service de tous en Pays de Loire

La production électrique doit tirer partie de toutes les ressources disponibles : charbon, hydraulique, nucléaire...

Le 15 février, avait lieu à Basse-Indre un débat sur le thème « Les communistes et l'énergie ».

Participaient à ce débat : Jean-Charles Dubard, membre du Comité central du P.C.F., ingénieur des Mines ; Claude Poperen, membre du Bureau politique du P.C.F. ; Maurice Rocher, secrétaire fédéral ; Thierry Diquelou, secrétaire de la section de la Basse-Loire ; Roger Barbotteau, maire-adjoint de Basse-Indre.

En fonction de l'importance de ce débat et de la campagne orchestrée par le pouvoir et le P.S., nous nous proposons de publier sur plusieurs semaines dans sa quasi-intégralité le texte de l'exposé d'ouverture que fit Charles Dubard.

Jean-Charles Dubard commença son exposé en faisant le bilan de la situation énergétique de la France, abordant ensuite les aspects concernant les atouts dont dispose notre pays en matière énergétique.

UNE POLITIQUE DE DECLIN

La situation énergétique de la France se caractérise, là comme ailleurs par une situation qui correspond mal à la stratégie du déclin menée par le Pouvoir. Elle se caractérise d'abord par une austérité renforcée en matière d'énergie ; en effet, nous constatons dans la situation des Français l'existence de pénuries et le contingentement de fait, d'un certain nombre de ressources énergétiques. Ainsi le fuel domestique est largement contingenté pour les collectivités locales, par ailleurs, il existe un rationnement de fait par les prix sur la plupart des produits énergétiques : essence, charbon, gaz. On constate également une situation de déséquilibre en matière d'approvisionnement électrique, de ce fait, le Pouvoir a institué, de manière technocratique, un plan de délestage des régions de France qui pourrait servir au cas d'une crise — je dirais d'approvisionnement en électricité — un peu dans la situation qui a prévalu un jour de décembre 78 (le 19). Cette situation est bien entendu le résultat d'une politique d'abandon en ce qui concerne un certain nombre de ressources nationales, une politique qui met en cause notre indépendance et notre sécurité en matière d'approvisionnement énergétique.

La situation de la France se caractérise aussi par des déséquilibres régionaux en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie.

Déséquilibres qui loin de s'améliorer,

vont en s'aggravant. Ce déséquilibre entraîne un processus de désindustrialisation, de dévitalisation, ainsi, la région Ouest par exemple est dans cette situation puisqu'elle est largement déficitaire du point de vue de son fonctionnement en énergie.

Ces déséquilibres ont bien entendu des effets sur les problèmes de l'emploi et mettent directement en cause la possibilité pour les jeunes de vivre et de travailler au Pays.

Ce qui caractérise aussi le bilan énergétique du Pouvoir, ce sont les abandons qui sont le fait de sa politique depuis plusieurs dizaines d'années. Ces abandons touchent plus ou moins tous les secteurs énergétiques.

CHARBON : UNE REGRESSION ACCELEREE

Ainsi, en matière de charbon, la production nationale après avoir atteint dans les années 1958 près de 60 millions de tonnes est tombée aujourd'hui à 20 millions de tonnes. Le développement de la production du charbon avait été programmé dès la libération. A cette époque où la France produisait plus que 30 millions de tonnes, les perspectives de développement des charbonnages de France prévoyaient une production de 75 millions de tonnes pour les années 60. En fait, dès le début des années 50, avec la mise en place de la Communauté Européenne Charbon Acier (CECA) qui a été en quelque sorte l'organisme précurseur à la Communauté Economique Européenne, une politique de lente régression, puis de régression accélérée et de démantèlement de l'industrie charbonnière a été mise en œuvre en France. Dès cette

(suite page 6)



La Fête de l'Humanité organisée par la Fédération de Loire-Atlantique et son journal « Les Nouvelles de Loire-Atlantique » se tiendra les 24 et 25 mai à Saint-Nazaire.

Dès à présent, cellules et sections proposent largement la vignette et préparent ainsi de la meilleure façon le succès de la Fête.

Le Comité régional du Pays de Loire est né (suite)

— De grandes industries en difficulté — navale, bâtiment, électronique, textile... La casse d'usines.

— De multiples inégalités sociales.

— Une petite et moyenne agriculture dans laquelle les nombreux producteurs de lait, de viande en particulier, enregistrent une baisse de leur pouvoir d'achat, alors que les mécanismes de l'Europe réactionnaire et social démocrate liquident leurs exploitations (notre région est une des deux premières régions agricoles de France).

— L'autoritarisme et une assemblée régionale rétrograde aux ordres du préfet et qui s'est considérablement endettée, pratiquant le transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales, c'est-à-dire les contribuables.

La politique du président du Comité régional O. Guichard se traduit par le fait que le taux d'endettement de notre région est de 20 % sur le taux total d'endettement des régions au niveau national pour une population de 5 % de la population française.

Tout cela fait naître de nombreuses revendications, des exigences multiples, des besoins diversifiés qui s'expriment de façon plus catégorique. C'est cela que recouvre le thème « Vivre, travailler et décider au pays », particulièrement sensible dans la jeunesse.

POTENTIALITES ECONOMIQUES ET HUMAINES GASPILLEES

Les ouvriers, les intellectuels, les agriculteurs qui peuplent notre région ont de plus en plus conscience du fait que les potentialités économiques et humaines que recèle notre région sont gaspillées, voire détruites, à tout le moins qu'elles ne s'inscrivent pas pleinement dans le développement de la production et de la vie sociale.

Il en est ainsi parce que les orientations nationales du pouvoir n'ont pas pour objet de répondre aux besoins des travailleurs de nos régions et du pays, mais au contraire de répondre aux exigences de rentabilité capitaliste pour les grandes sociétés multinationales.

Ce sont les raisons qui font que l'on mesure mieux aujourd'hui, que la région peut et doit être un lieu privilégié d'élaboration, d'intervention, de décisions et que pour cela une autre politique régionale est nécessaire : que les régions doivent disposer

d'un pouvoir réel ; que l'identité, la personnalité régionale doivent s'affirmer dans le cadre d'une pratique démocratique authentique. C'est le sens d'un projet de loi que nous avons déposé à l'Assemblée Nationale et dont le gouvernement refuse la discussion.

L'U.D.F. vient de déclarer que les parlementaires se devraient d'être d'office conseillers généraux ; nous disons chiche, et nous demandons à la majorité giscard-chiracienne de passer aux actes.

RÉGION : UN TERRAIN DE LUTTES

En attendant qu'il en soit ainsi et sans se faire d'illusions, pour nous la région est un terrain de luttes diverses, multiformes contre le pouvoir et contre ceux qui, sur le plan politique ou syndical, tels le Parti socialiste, la C.F.D.T., après F.O. sont à la recherche du compromis avec le système en place.

Notre Comité régional n'a pas d'autres ambitions que d'élaborer, animer une véritable politique régionale correspondant aux besoins des travailleurs des populations, de la région.

Pour ce faire, notre Comité régional est constitué des membres du Comité central du P.C.F. de la région, des premiers secrétaires de Fédération, de militants ayant des responsabilités dans les entreprises, parmi les enseignants et universitaires ; dans le milieu rural, d'élus, de spécialistes de différents problèmes économiques et sociaux, au total 25 militants.

Nos axes prioritaires de travail porteront sur la connaissance des industries essentielles, du poids des monopoles, des banques, afin de déterminer des objectifs de lutte, notamment pour l'emploi. Nous ferons parallèlement une étude identique sur l'agriculture afin de mener la lutte pour la défense des petits et moyens agriculteurs.

Nos luttes porteront aussi sur les problèmes de l'énergie, en priorité Cordemais, les transports, la Loire, la façade Atlantique, nous nous efforcerons de multiplier les rencontres et les discussions avec les organisations et groupements représentatifs à l'échelon régional, avec les organismes officiels.

Soucieux de l'avenir de notre région du pays et de l'intérêt des populations, le P.C.F. entend assumer toutes ses responsabilités sur les questions régionales.

MAISON DU PARTI



SOUSCRIPTION

Les carnets de souscription sont à présent dans chaque cellule et permettent d'engager une bataille financière de masse auprès des communistes, sympathisants, électeurs qui font confiance à notre parti et veulent lui donner les moyens de lutter.

Premier rendez-vous de la souscription le lundi 3 mars à partir de 17 h 30 avec la participation de M. ROCHER, secrétaire fédéral, au 41, rue des Olivettes.

Cordemais...

ENFIN !

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que les travaux doivent officiellement commencer lundi prochain.

La Fédération de Loire-Atlantique du PCF, qui n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en échec les tentatives de remises en cause de la construction des tranches 4 et 5 se félicite de cette décision.

Elle rappelle la nécessité que soit décidée enfin l'appellation « Grand chantier », que toutes dispositions soient prises pour aider les collectivités locales concernées à réaliser les conditions d'accueil nécessaires, qu'il soit fait appel en premier lieu à une main-d'œuvre locale.

Au Conseil municipal du 18 février 1980

Dès le début de la séance, notre camarade Georges Bataud demande la parole pour aborder un problème d'actualité : le déficit de la NAMET (Société d'Economie Mixte Nantes Métropole créée sous l'ancienne municipalité pour construire des logements, notamment à Beaulieu, Bellevue et au Croissant). En effet, le budget primitif 1980, devant être voté le 29 février, prévoit une dépense de 16 600 000 F destinée à éponger le déficit de la NAMET. Cette somme représente 6 % d'augmentation de la pression fiscale.

Pour la première fois depuis le début du mandat municipal, le maire de Nantes refuse à notre camarade le droit d'aborder ce sujet, sous forme de question préalable.

Le maire, pour cela désire s'appuyer sur un vote du conseil, fait grave, puisque par la loi de la majorité, le groupe P.S. veut empêcher un élu de s'exprimer.

Après avoir noté le précédent, le groupe communiste demande une suspension de séance.

A la reprise, Paul Le Guilloux prend la parole.

« Il n'est pas dans notre intention d'aboutir à un vote quel qu'il soit. Cette question a des aspects budgétaires qui représentent plus de 6 % d'augmentation de la pression fiscale. C'est pour cela qu'il n'était pas bon d'aborder ce sujet lors du vote du budget 1980 qui exprime des choix que nous approuvons, nous souhaitons séparer la question de la NAMET du budget. »

« Depuis deux ans et demi on essaye de noyer le problème dans des questions de procédure, de plus nous disposons d'éléments nouveaux... »

Pour la seconde fois, le maire coupe la parole à notre élu, lui demandant de ne pas aborder le sujet. Il demande un vote pour savoir si oui ou non nos élus pourront s'exprimer sur cette question, la majorité du conseil P.S. et M.R.G. se prononce contre la libre expression des communistes sur ce sujet. Nos élus refusant de cautionner par un vote un tel acte d'autoritarisme.

En fait, ce que la majorité du conseil refuse à un commu-

niste, elle l'avait permis à son maire, puisqu'en novembre 1977, celui-ci avait fait une intervention impromptue sur la NAMET. Pourquoi ? Il semble que les élus socialistes souhaitent traiter à l'amiable le scandale de cette société d'économie mixte, c'est-à-dire faire payer l'addition aux contribuables nantais, mais évidemment épargner les anciens élus de la S.F.I.O. qui sont impliqués dans cette affaire. La NAMET ne fut-elle pas créée en 1967 sur un projet d'un ancien maire-adjoint socialiste. Son commissaire aux comptes est à la fois rémunéré par la NAMET dont la ville détient 55 % du capital, et ancien adjoint au maire de Nantes.

On comprend pourquoi certains cherchent à éviter que le public ne soit informé de ce véritable scandale et que des poursuites soient engagées contre les fautifs.

Le groupe P.S. fit une intervention pour dénoncer les expulsions de travailleurs immigrés. Paul Le Guilloux, président du groupe communiste, indique que *« si nous partageons une telle déclaration, il n'est pas possible de ne pas évoquer les problèmes de l'Université en lutte contre la loi Stoléro »*.

Jean-Yves Coupel apporta aux étudiants le soutien des élus communistes et dénonça avec vigueur le saccage des locaux de l'A.P.L. et de l'UNEF.

Comment ne pas noter la duplicité de position qui existe entre l'intervention du groupe P.S. sur les problèmes des immigrés et la position nationale du parti socialiste. En effet, celui-ci se prononçant pour le maintien du principe de la territorialité, s'oppose à l'égalité des allocations familiales. Il refuse la possibilité de regroupement des familles immigrées et se prononce dans sa proposition de loi pour que l'on délivre à tout immigré en situation régulière un titre de séjour d'une durée de dix ans renouvelable à peu près automatiquement.

Enfin, nous attendons toujours la protestation des socialistes après que le gouvernement d'Helmut Schmidt ait refoulé plus d'un million d'immigrés.

Une énergie au service de tous en Pays de Loire (suite)

époque, du fait du rapport des forces, de la double domination de l'impérialisme Américain et de la volonté de remettre en selle l'impérialisme Allemand, la production nationale de charbon a été touchée. A partir de 1958, avec en parallèle la volonté de faire une politique comme on appelait à l'époque de tout pétrole, la politique de régression du charbonnage s'est accélérée de telle sorte qu'aujourd'hui la production nationale n'est plus que le tiers de celle d'il y a 21 ans. Ces abandons en matière d'utilisation de charbon et d'exploitation des ressources ont amorcé des crises régionales extrêmement graves dans le Nord Pas-de-Calais, en Lorraine, crises extrêmement graves qui n'ont fait souvent qu'être la première manifestation d'une crise qui concerne aujourd'hui la plupart des grosses industries de ces régions, telles : la sidérurgie, la chimie, etc...

HYDRAULIQUE : POURTANT UN POTENTIEL IMPORTANT

Mais il n'y a pas que le charbon qui ait connu cette politique d'abandon, il en est de même pour l'hydraulique et l'hydroélectricité.

La France dispose d'un potentiel important en matière d'hydroélectricité, et d'utilisation d'énergie de la mer. Dans le même esprit qu'en ce qui concerne le charbon, le programme à la libération avait prévu un large développement hydroélectrique de la France. Cette politique a été menée rapidement dans les premières années. L'aménagement hydroélectrique à cette époque avait d'ailleurs représenté par rapport au produit national de l'époque une masse d'investissements productifs supérieurs à ce qui est aujourd'hui alloué à l'ensemble de l'industrie énergétique.

Dès le milieu des années 50, on a assisté à un tournant de cette politique et l'abandon d'un certain nombre de grands projets.

Je citerai notamment parmi eux le grand projet de l'usine marée-motrice des Iles Chausey dans la Baie du Mont Saint-Michel, qui avait été prévue comme la phase suivante de l'équipement de cette région étant entendu que l'usine de la Rance était considérée comme le prototype de ce que serait l'usine marée-motrice de cette région.

Ces installations et l'équipement de cette région aurait permis à l'époque de doubler à peu près la production d'électricité à travers un seul équipement. Jusqu'à aujourd'hui, malgré les luttes que nous avons menées sur ce terrain, le Pouvoir a enterré le dossier et continue aujourd'hui à le considérer comme un dossier qu'on ne remet pas à jour.

PETROLE : LA LOI DES TRUSTS

Ce que j'ai dit à propos du charbon, de l'hydraulique se répète à propos du pétrole. Le Pouvoir a mené avec les groupes multinationaux dans les années 50-60 une politique du « tout pétrole ». Mais cette politique, basée sur la volonté de pillage des pays producteurs qui étaient, à cette épo-

que encore des pays colonisés, s'assortissait de la volonté d'accroître la puissance des groupes monopolistes. Cette volonté a tout naturellement entraîné la remise en cause du système d'approvisionnement du marché pétrolier en France.

En effet, l'approvisionnement pétrolier en France, se faisait selon des caractéristiques originales parmi les pays impérialistes. Il bénéficiait d'une loi qui avait des caractères progressifs sur bien des points, ce qu'on appelle la loi de 1928, qui avait d'ailleurs été une loi instaurée à une autre période de crise.

Cette loi de 1928, prévoyait en matière d'approvisionnement pétrolier que celui-ci serait le monopole de l'Etat, monopole délégué aux sociétés pétrolières, mais délégué de manière « directive » à travers l'instauration d'une part de quota, c'est-à-dire de parts obligatoires pour chacune des sociétés pétrolières et d'autorisations qu'elles devaient renouveler tous les trois ans.

Cette loi, permettant en quelque sorte à l'Etat de contrôler pour l'essentiel son approvisionnement en pétrole, apportait, de fait, une certaine garantie. Ces aspects progressifs ont été progressivement remis en cause. Ainsi, dans la dernière période, la Communauté Economique Européenne a cherché à instaurer la « libre concurrence » sur le marché pétrolier et à permettre en fait à ce que les groupes multinationaux du cartel puissent mettre en coupe réglée le marché d'approvisionnement en Europe.

Cette double conjonction du Pouvoir et de la Communauté Economique Européenne met en cause et conduit à l'abandon progressif de cette loi de 1928.

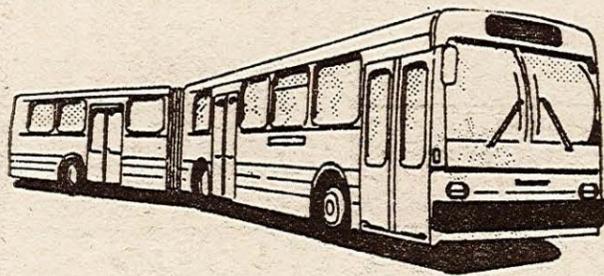
De ce fait, le pétrole n'échappe pas lui-même à cette politique d'abandon des aspects qui peuvent être favorables à l'intérêt national.

ENERGIES NOUVELLES : DES POSSIBILITES, MAIS...

Les énergies nouvelles ne sont pas non plus épargnées par cette politique. Souvent mises en avant, et à juste titre, comme étant une des solutions possibles pour l'avenir, les énergies nouvelles intéressent les grands groupes multinationaux. De son côté, le Pouvoir les utilise et manœuvre pour se donner une certaine image de marque.

Dans la pratique, les énergies nouvelles ne reçoivent pas les crédits qui permettraient réellement de larges développements technologiques. On en est à l'état de la mise au point d'un certain nombre de techniques, et les crédits qui sont actuellement alloués par l'Etat en ce qui concerne le domaine des énergies nouvelles, mis à part quelques opérations de prestige, servent pour l'essentiel à financer par des groupes tels que Matra, St-Gobain, l'achat de licences Américaines, en attendant que ces licences puissent être valorisées. Parmi ces groupes, très peu font des travaux et des investissements qui permettraient un réel développement technique de ces énergies.

à suivre...



SEMITSAN Intérêts des traminots et des usagers

Défense du service public

Dénonçant l'incohérence de la politique du pouvoir en matière de transport, les traminots nantais constatent que le pouvoir, plutôt que d'aider au développement des transports en commun, augmente par exemple le prix du gaz-oil de 35,5 % en un an.

Cette augmentation, si elle satisfait pleinement les trusts

pétroliers (dont les profits montent en flèche), pèse lourd aujourd'hui sur les sociétés publiques de transport comme la SEMITSAN.

De même, ajoutent les traminots communistes, « Il est anormal que des sociétés comme la SEMITSAN que nous considérons d'utilité publique, se voient taxer sur les carburants de 17,60 %. Si l'on

ajoute à cela, l'inflation, la hausse des matériels (pneus, véhicules, etc.) nous sommes mieux à même de comprendre les difficultés que rencontre la SEMITSAN ».

Considérant qu'il existe des solutions, les traminots ont engagé la lutte pour :
Imposer des reculs au pa-

tronat et au gouvernement et non pas imposer encore plus les contribuables.

« De toute évidence les traminots nantais ont tout à fait raison de se battre pour leur pouvoir d'achat, la solution ne réside nullement sur la compression des salaires, pas plus que dans une hausse excessive des tarifs ou des impôts locaux. »

C'est aussi ce qu'ont rappelé au ministre des Transports les élus communistes nantais qui considèrent « qu'il est indispensable que les mesures suivantes soient prises pour que ce ne soit ni les contribuables nantais, ni les travailleurs de la SEMITSAN qui fassent les frais de la politique du pouvoir :

- 1) détaxer les carburants ;
- 2) détaxer les salaires pour les entreprises à fonds publics ;

mière diésel de la firme, d'ailleurs le seul 6 cylindres diésel sur le marché. Ce modèle est présenté en deux versions très luxueuses : 8 CV à boîte 4 vitesses Over Drive, et 9 CV à boîte automatique. Sa puissance réelle est de 92 CV din. Par ailleurs, ces derniers mois ont vu la sortie chez Volvo d'une 345 à quatre portes plus hayon, en 7 CV, très pratique et très confortable, et de l'automatisme sur la 343-7 CV, à un prix plus que concurrentiel dans sa catégorie.

Faites votre choix pour le printemps (suite)

(Suite de la page 5)

VOLKSWAGEN

Du nouveau pour 1980 chez Volkswagen, avec une Polo 1100-50 ch (6 CV) qui s'intercale entre la Polo 900 et la GLS 1300, une boîte 5 vitesses pour les Golf GTI et GLI, une berline 3 volumes Jetta, issue de la Golf, plus longue de 38 cm (4,19 m) et recevant au choix

trois moteurs : 1300, 60 ch ; 1500, 70 ch et 1600 injection, 110 ch. Cette nouvelle voiture ne sera commercialisée en France que dans quelques semaines. Soulignons aussi la sortie récente de la Golf diésel 1500, super-économique en 3 ou 5 portes.

VOLVO

La nouveauté chez Volvo demeure la 244 GL D6, la pre-

- 3) porter à un minimum de 2 % le versement transport ;
- 4) effectuer un prélèvement exceptionnel sur les profits des compagnies pétrolières ;
- 5) abroger l'arrêté ministériel du 28 juin 1979 ».

« CHAPEAU,
LES TRAMINOTS ! »

Saluant la lutte qu'ont engagée les traminots, la cellule Fougeard de la SEMITSAN, souligne : « Votre lutte va dans le sens de la défense des transports publics, vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés pour que ça change. C'est dans ce sens qu'une délégation de travailleurs de la SEMITSAN, conduite par notre camarade J.-P. Prou s'est rendu mercredi à Paris, au Ministère des Transports ».

TIRAGE BONS DE SOUTIEN A NORD 44 VALLEE DE L'ERDRE

- 1237 Transistor.
1148 Lancer.
1278 Montre.
Autres numéros gagnants :
Livre : 1737 1850 1732 1525 1271 1387.
Stylo : 1256.
Jeu de cartes : 104 et 1019.
Lots à demander à :
R. Omès - la Gare - Abbaretz.

La solidarité s'élargit

Mardi 26 février des délégations, notamment de la CGT et parfois de la C.F.D.T., d'un grand nombre d'entreprises du département sont venues témoigner de leur soutien à la lutte des travailleurs de la SNIAS. C'est ainsi, que pendant le débrayage de l'après-midi, ces délégations ont apporté les collectes réalisées dans leur entreprise, pour aider les 7 travailleurs licenciés de la SNIAS. Elles sont venues condamner l'attitude autoritaire de cette direction Giscard-Barre-Mitterrand. Elles sont venues témoigner que le soutien des travailleurs n'est pas un vain mot !

Toutes les provocations de la direction, toutes les déformations et tous les mensonges des mass-médias n'ont pu venir voiler longtemps la vérité qui se fait jour sur la réalité de la lutte de la SNIAS, sur la justesse de cette lutte. Ces délégations en étaient l'illustration.

La direction a tenté de se faire blanchir en demandant à la justice un jugement de non atteinte au droit de grève (voir les Nouvelles n° 114).

Eh bien cette fois-ci, elle n'a pas été écoutée. Cette justice de classe, n'a pu faire autrement que de prendre en compte le mécontentement généralisé de la population nazairienne de voir le conflit durer parce que la direction se refusait à réintégrer les 7 licenciés et à négocier.

C'est ainsi que non seulement l'huissier reste toujours en fonction mais c'est la direction qui est condamnée aux dépens.

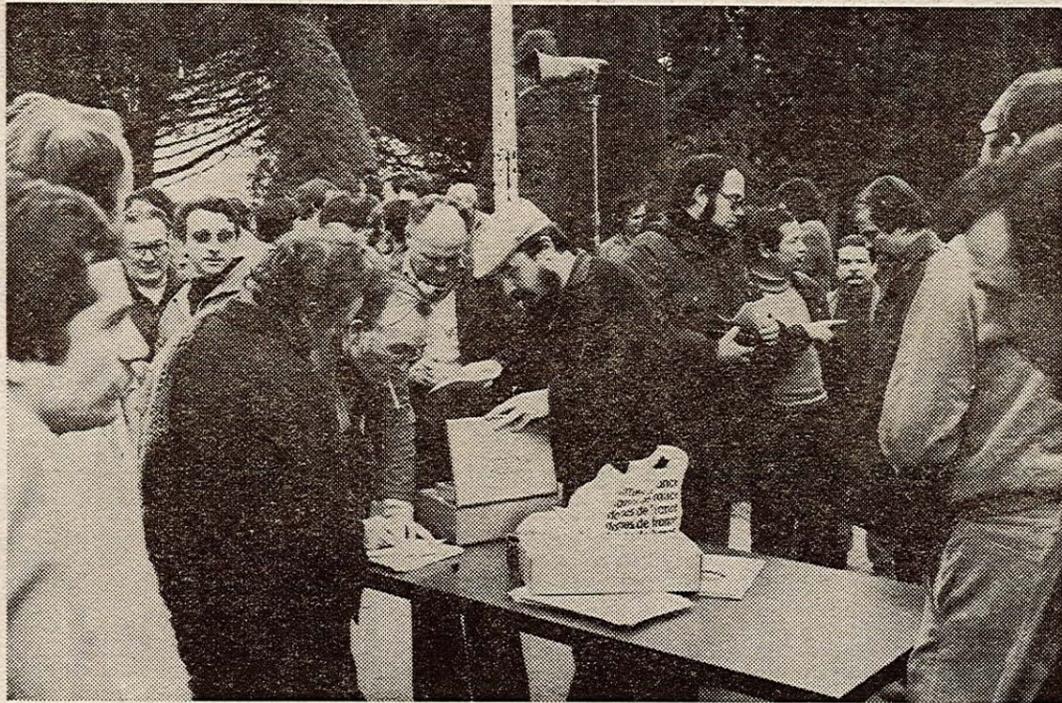
Le PCF avec les femmes des licenciés et des travailleurs de la SNIAS ont décidé de porter une motion au Directeur M. Renon.

Une fois encore, celui-ci préférant la provocation aux négociations, il était absent, comme depuis 5 mois que dure le conflit, de l'entreprise.

Les femmes, avec le PCF se sont donc adressées aux travailleurs de la SNIAS pour leur expliquer leur présence.

Elles ont décidé d'envoyer une motion par la poste et de continuer leur action dans

des moments et des formes qu'elles détermineront elles-mêmes.



Avec les 27 800 F qui ont été remis à l'intersyndicale mardi dernier, le montant total des collectes atteint aujourd'hui 166 000 F. Se manifeste ainsi la solidarité active et financière de tous les salariés du département avec la lutte des « SNIA ».

en bref - en bref - en bref

Depuis la première semaine de février, les travailleurs de la Fonderie Huard, à Châteaubriant, sont en action pour le maintien de leur pouvoir d'achat. La direction, elle, n'a décidé d'accorder pour 1980, que l'application de l'indice I.N.S.E.E. auquel elle retranche 4 % car, explique-t-elle, « du fait de l'extrême précarité de la situation ».

Les salariés, eux, avec leurs organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ne l'entendent pas

ainsi, c'est pourquoi, en durcissant leur mouvement, ils ont fait grève quatre jours la semaine dernière.

En ce début de nouvelle semaine, ceux-ci étaient prêts à récidiver « si aucune proposition n'est faite avant lundi dans la matinée, les travailleurs seront en grève mardi (26 février). Il n'est pas question de revenir en arrière. Nous nous battons pour le maintien intégral de notre pouvoir d'achat », précisait les délégués syndicaux.

● Pour protester contre le licenciement d'un délégué CGT, des arrêts de travail ont été observés la semaine dernière à la S.O.A.F. (Nantes).

● A « l'Industrielle » deux heures de débrayage ont lieu chaque jour depuis le 14 février, pour protester contre la remise en cause par la direction de l'indemnité de grands déplacements. Ce mouvement est suivi à 100 %.

● A la S.A.U.R. (Compagnie des Eaux), un arrêt de travail a eu lieu vendredi dernier et un meeting s'est tenu à Vertou, afin d'obtenir le déblocage des négociations au niveau national sur les salaires.

● Les employés de la Compagnie d'Assurance SAMDA, au nombre de 50 à Nantes, débrayent chaque jour depuis la semaine dernière, pendant deux heures, pour de meilleurs salaires (5 %), un accord d'entreprise et la réduction du temps de travail.

Fiancés

MAJOR

vous offre de magnifiques CADEAUX

Demandez votre livret dans les magasins MAJOR de SAINT-NAZAIRE

Navale :

Faux débat

Les porte-conteneurs Delmas ont fait couler beaucoup d'encre. Ça a été l'occasion pour certains de mener une campagne éhontée sur les prix. Ah ! que ces navires coûtent chers ! Cela vaut-il le coup ? Les pauvres contribuables, etc. Vous avez tous vu avec quel ensemble la presse et certain

es organisations politiques et syndicales ont entonné ce refrain.

Bref, il ne faudrait pas se battre pour construire en France car cela coûte cher aux contribuables.

Absurde ! nous ne suivrons pas ceux qui vont dans ce sens pour la plus grande joie du patronat et du pouvoir. Car, pour quoi pas, demain faudra-t-il supprimer les allocations aux chômeurs ? Et aux travailleurs de la navale les salaires qui sont équivalents aux aides de l'Etat ?...

C'est un faux débat et puis, entre nous (outre le fait que nous ne contrôlions pas le prix des navires et que les patrons peuvent payer) que ce soit l'armateur, le constructeur, ou l'Etat, de toutes façons l'argent vient toujours et uniquement de ceux qui créent les richesses, ceux qui travaillent. Un point c'est tout.

Nous dénonçons cette campagne qui tombe à point nommé pour aider ceux qui n'ont qu'un objectif : brader la navale pour se mieux « redéployer » ailleurs pour des profits plus « juteux » ou plus immédiats, au mépris de l'intérêt des travailleurs et de la région, de l'indépendance nationale.

Notons d'ailleurs au passage que ceux-là mêmes qui crient si fort aujourd'hui étaient bien silencieux quand par milliards, les fonds publics allaient gonfler les coffres des maîtres de forges et ce, pour démanteler la sidérurgie française et supprimer des milliers d'emplois.

L'U.S.T.M. - C.G.T.

“ASSEZ, IL FAUT DU CONCRET”

Devant le déferlement d'informations les plus contradictoires à propos de l'éventuelle commande des porte-conteneurs Delmas, l'U.S.T.M.-C.G.T., dans un communiqué fait les remarques suivantes :

1) Le Gouvernement, l'armateur, le constructeur, se livrent actuellement à un jeu qui n'est pas innocent. Le manque de sérieux est tel que les chiffres qui sont publiés sont les plus contradictoires. Ainsi, un journal local écrit le 12 février que les Chantiers de l'Atlantique demandent 220 millions de francs par bateau. Le lendemain, le journal financier « Les Echos » parle de 120 millions. Quant au Directeur des Chantiers, M. Coune, toujours le 13 février, il parle lui dans la presse locale de 98 millions.

2) Le but d'une telle opération est double :

a) pendant que l'on amuse ainsi la galerie, avec des chiffres incontrôlables, la commande n'est toujours pas définitive, mais, au moins on a l'air de s'occuper des travailleurs, du chômage, de la région nazairienne, etc.

En même temps on occulte le grave conflit de la SNIAS et la responsabilité de la direction et des pouvoirs publics ; b) on veut culpabiliser les travailleurs. Il faut absolument faire croire que nous ne sommes pas compétitifs, trop chers, et donc trop payés. Alors qu'en réalité les salaires français sont parmi les plus bas. Et puis, comment expliquer que les chantiers français auraient été ultra-compétitifs jusqu'en 1974 et 1975, au point de réaliser des profits colossaux (voir la corbeille de mariage lors de la

fusion des Chantiers de l'Atlantique avec Alstom) et subitement nous ne le serions plus du tout. Pourtant les groupes financiers dominant la construction navale comme la CGE ont les moyens financiers suffisants ;

3) Devant tant de bluff, et d'incohérence, la C.G.T. reste sereine et dit

ASSEZ

En conclusion, l'USTM-CGT « réaffirme la nécessité du développement de la flotte française ». « D'ailleurs, ajoute-t-elle, Delmas qui n'achète pas ces navires pour nos beaux yeux mais bien parce qu'il en a besoin, en fait la démonstration. » Elle réaffirme « la nécessité économique et sociale du maintien total de la construction navale française et son opposition irréductible au plan Davignon ».

Elle souligne avec force, également, sa volonté « de voir mettre en œuvre une véritable politique de coopération internationale refusant ainsi l'autarcie ». Elle réaffirme enfin « que seule la prise de commandes de navires (et non les reconversions et diversifications) peut permettre de régler les problèmes d'emploi ».

La lutte paie !

Chez MONTALEV, la direction a dû satisfaire les revendications

Il n'aura pas fallu moins de trois réunions et une action de plus d'une semaine pour que la direction consente enfin à négocier le 12 février dernier... et cède !

Une heure de grève chaque jour, débrayages s'effectuant par secteur, cette forme de lutte engendrait un retard considérable dans la production.

Résultats de la négociation :

- Suppression du travail de nuit, ce qui entraînera des embauches.
- Prime de rendement abolie.
- Application des primes conventionnelles.
- Réintégration d'un délégué

C.G.T. (expédié au début du conflit sur un autre chantier).

C'est un succès non négligeable !

La lutte continue cependant afin d'exiger que les travailleurs employés comme intérimaires bénéficient des mêmes avantages que les travailleurs de Montalev.

En effet, dans cette entreprise, les effectifs intérimaires dépassent le nombre des sédentaires, la direction de Montalev ayant parfaitement compris le profit qu'elle pouvait tirer de cette exploitation éhontée du chômage qui grandit. Pour de plus grands profits, elle fait largement appel aux « marchands d'hommes » dont les boutiques fleurissent en ce presque printemps dans la région nazairienne.

Contrainte par la lutte à fournir des avantages identiques à l'ensemble des salariés qu'elle emploie (sédentaires et intérimaires), gageons que la direction trouvera à ce système d'un autre âge moins de qualités.

Révolution :

J - 7

Directeur de la publication
Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes - NANTES

Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P.P. n° 62 987

Composé et imprimé
par une équipe d'ouvriers syndiq